

Lyon, le 24 février 2019

Objet :

« MISS RAQUETTES 2019 »

Bonjour,

Vous avez inscrit une ou deux équipe(s) à l'animation des « MISS RAQUETTES ».

La phase départementale va s'organiser de la façon suivante :

- ☞ La 1^{ère} étape se déroulera du 15 mars au 12 avril dans un club d'accueil sous forme de matchs de poule.
- ☞ La 2^{ème} étape rassemblera l'équipe gagnante de chaque poule **le samedi 11 et/ou 12 Mai (en fonction des équipes participantes dans l'Ain et la Loire), au Centre de Ligue Auvergne Rhône Alpes** (un courrier sera envoyé aux équipes qualifiées après le 25 avril).

Vous trouverez ci-joint :

- La présentation des poules avec la désignation du club d'accueil, du jour et de l'horaire de convocation ainsi que les coordonnées des responsables d'équipe.
- Un rappel du Règlement.
- Pour les clubs d'accueil, une feuille de rencontre qui sera **à renvoyer au Comité Rhône-Métropole de Lyon suite à votre rencontre.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre Sylvie Sorg au 06.77.49.45.24.

Nous vous souhaitons bonne réception et de bonnes rencontres **MISS RAQUETTES 2019**.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Sylvie SORG
C.D.E.T